

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC).  
Secteur Industrie, Bâtiment et Commerce  
(par organisme habilité)

**PUBLIC**

Tout salarié amené à participer à la prévention au sein de son entreprise ou de son établissement

**PREREQUIS**

Aucun

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

10 personnes maximum

**DUREE**

2 jours non consécutifs,  
soit 14 heures

**INTERVENANTE**

Christèle DAURE, habilitée et certifiée Formateur d'Acteurs PRAP IBC par l'INRS

**MODALITES PRATIQUES**

- . Formation en présentiel
- . Intra et inter établissement
- . Prochaine session  
7, 24 juin 2021  
A Arzacq (64)
- . Devis sur simple demande
- . Accessibilité handicapé :  
Nous consulter
- . Inscription par mail / téléphone

**VALIDATION**

Certificat d'Acteur PRAP IBC,  
valable 24 mois

**DISPOSITIF DE L'ACTION**

**En amont :**

- Etat des lieux réalisé auprès de la direction : une prévisite est organisée avec la direction
- Besoins des stagiaires : un questionnaire de recueil et d'évaluation des besoins est adressé aux participants

**Tout au long de la formation :**

Les acquis de la formation sont évalués au travers d'un questionnaire (QCM, questions ouvertes) et d'une mise en situation professionnelle et/ou jeux de rôles

**OBJECTIFS**

Le stagiaire sera capable de ...

- Se positionner en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans les entreprises ou les établissements du secteur de l'industrie, du bâtiment et du commerce
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé les plus fréquemment rencontrées dans son secteur d'activité
- Participer à la maîtrise du risque dans son environnement de travail

**PROGRAMME**

- Comprendre l'intérêt de la prévention : Les différents enjeux des établissements de la filière sanitaire et social, démarche de prévention, réglementation, statistiques, les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Connaître les risques de son métier : Mécanisme d'apparition du dommage, les différentes atteintes à la santé, définition de l'accident de travail, définition de la maladie professionnelle, les risques du secteur d'activité
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain : Anatomie / pathologie, les TMS : définition et bio mécanique
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé : Analyse d'une situation de travail, travail prescrit/ travail réel, les déterminants de la situation de travail susceptibles de provoquer les atteintes à la santé, Approche globale et systémique
- Proposer des améliorations pour sa situation de travail : A partir des causes identifiées au cours de l'analyse, en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail et en prenant en compte les principes généraux de prévention, approche organisationnelle, approche technique, approche humaine
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort : Appliquer ces principes à l'ensemble de ses situations de travail et utiliser les équipements mécaniques et aides à la manutention

**METHODES PEDAGOGIQUES**

Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercices d'application.

Les exercices d'application concernant l'analyse des risques se feront sur les situations réelles de travail de l'établissement. L'objectif est d'être au plus près de la réalité et du contexte de l'établissement.

La démarche pédagogique prendra appui sur :

- Une animation participative et interactive
- Un échange et une analyse des pratiques
- L'adaptation au rythme et à la singularité du participant
- Des éclairages théoriques
- Des outils pratiques
- La prise en compte des expériences et des situations concrètes rencontrées par les participants

### Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC). Secteur Industrie, Bâtiment et Commerce (par organisme habilité)

#### **En fin de formation :**

Évaluation formative et certificative : seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation (14 heures) et reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat PRAP  
Évaluation finale de 40 min.

Délivrance d'un certificat d'Acteur PRAP IBC, valable 24 mois, après participation active à la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative  
Bilan à chaud, questionnaire d'évaluation

#### **A 3/6 mois :**

Évaluation à distance

#### **Pour information :**

Un maintien et une actualisation des connaissances d'une journée sera à prévoir après 24 mois et fera l'objet d'une nouvelle certification valable 24 mois.

#### **MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES**

##### Les moyens techniques :

- Vidéo projecteur
- Paperboard
- Kit vertèbres avec système nerveux

##### Les moyens pédagogiques :

- Diaporamas de présentation
- Photos
- Films de présentation
- Grille d'analyse
- Dossier technique
- Manuel du stagiaire
- Etudes de cas concrets
- Textes de réglementation